

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 04/11/2011

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le vendredi 4 novembre à 18 heures, sous la présidence de Monsieur GUIGON Fabrice, Directeur.

PRESENTS

Mme MOLLARD, 1^{ère} adjointe, représentante de la Mairie.

M. GUIGON, directeur

Mmes DELATTRE, HOHWEILER et PAOLI, M. GROSJEAN-VERNIZEAU et PIAT, représentants des parents d'élèves.

Mmes CONSTANTIN, FRACASSI, MAGAR, SALOME et THIBAUD, M. FILLAULT, enseignants.

CART Valentin, LEVET Chloë, MOLLARET Louis et ROLLAND Noémie, délégués enfants.

Excusés : M. FOUVET, DDEN
Mme ROUBY, représentante des parents d'élèves

SECRETARE DE SEANCE : M. FILLAULT

Les points suivants ont été abordés :

I INTERVENTION DES DELEGUES ENFANTS

Les délégués enfants des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 font les propositions et remarques suivantes :

- Donner les bouteilles en plastique à Mme Jacquemet (photographe) : cela permet de les utiliser avant le recyclage.
- Refaire les peintures sur le mur mitoyen à l'école Saint Bruno et de replanter des bulbes au pied de l'arbre.
- Aménagement par peinture de la cour de récréation afin de délimiter des aires de jeux.
- Aménager un lavabo et des toilettes pour la classe du bungalow.
- Installer un ordinateur supplémentaire dans la classe de CE2/CM1 pour permettre un passage plus rapide de l'ensemble des enfants sur les ordinateurs.

Les enfants remercient la mairie pour les améliorations des repas de la cantine, même si tout n'est pas parfait (saucisses pas cuites...).

Mme Mollard leur apporte alors les réponses suivantes :

- Les remarques des enfants concernant la cantine seront relayées afin d'apporter encore des améliorations. Les repas ont été globalement appréciés par les enfants mais la mairie a le souci d'apporter des repas équilibrés ; il est également important que les enfants soient satisfaits de la cantine. Le cahier de liaison, sur lequel les enfants notent leurs remarques concernant les repas, est un outil très efficace et permet des remontées très précises au prestataire.
- La fresque est une éventualité à étudier. Les élèves peuvent commencer par l'élaboration d'une ébauche afin d'avancer dans ce projet.
- Il y a déjà des tulipes au pied de l'arbre. Nous attendrons le printemps pour mettre des graines.
- Les lignes pourront être réalisées après élaboration d'un plan de la cour. M. Arzac, adjoint aux travaux, a en effet indiqué en commission scolaire qu'il ferait effectuer les tracés par les services techniques. Un plan doit être communiqué par l'école à la mairie.
- Le bungalow ne peut être équipé en lavabo et WC mais il a vocation à être remplacé par de nouvelles infrastructures (projet de classe en dur).

Par ailleurs, M. Guigon indique qu'un ordinateur portable de l'école peut être mis dans le bungalow.

Après avoir été félicités par l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole pour leur travail, les délégués enfants quittent la réunion.

II MISE A JOUR DES EFFECTIFS :

Classe PS/MS : 30	18 PS 12 MS
Classe des MS/GS : 28	6 MS 22 GS
Classe des CP : 26	
Classe des CP/CE1: 26	9 CP 17 CE1
Classe de CE2/CM1 : 22	13 CE2 9 CM1
Classe des CM1/CM2 : 24	7 CM1 17 CM2

Effectif de l'école:156

5 demandes d'inscription en TPS ont déjà été enregistrées.

III ELECTIONS

Sur 213 inscrits, il y a eu 63 votants (pour 57 votes exprimés). Le taux de participation est donc de 30 % environ. Ce taux est semblable à ceux des années précédentes.

IV SECURITE/REGLEMENT:

- Une modification est apportée au chapitre « dispositions particulières ». Le mot *facultatif* a été ajouté afin de préciser que la participation des familles n'est pas obligatoire. Il est également précisé que les lecteurs / enregistreurs audio et vidéo sont interdits à l'école.

Le règlement est signé suite à l'accord unanime.

- Fournitures scolaires : suite à la circulaire parue dans le bulletin officiel du 16 juin 2011, les listes de fournitures scolaires doivent être validées en conseil d'école. Aucune remarque de la part des familles n'est remontée et les listes de 2010/2011 sont donc validées.

V BILAN FINANCIER:

M. Guigon présente le bilan du compte OCCE pour l'année scolaire 2010/2011.

Les dépenses réelles s'élèvent à 6600 euros : 2000 € pour le biathlon, 4300 € pour les activités éducatives, assurances : 300 €...

Le total des crédits est de 6900 € environ et se décompose de la manière suivante :

- Subvention mairie : 3542 €
- Subvention du CG / Prix DDEN: 2000€
- Marché de Noël : 330 €
- Cotisations des familles (coopérative scolaire) : 430 €

VI PROJETS :

M. Guigon rappelle les objectifs du projet d'école 2010/2013 :

- 1) Améliorer les connaissances et compétences des enfants et améliorer leur attitude dans les apprentissages.
- 2) Accroître la réussite scolaire des enfants à besoins éducatifs particuliers.
- 3) Développer et diversifier la pratique de l'éducation culturelle et artistique à l'école.

Le projet se concentre autour du soutien des élèves en difficulté, de l'amélioration des compétences des enfants en général ainsi que sur un travail autour de la culture et des arts. Sur ce dernier objectif, l'école travaillera sur les images animées et le cinéma. Il est rappelé que M. le Ministre a d'ailleurs insisté dans sa circulaire de rentrée sur l'importance pour les écoliers de fréquenter des lieux culturels et de rencontrer des artistes.

Les classes de l'école sont également engagées dans projet « Espace Naturel Sensible » dont le thème est l'eau. Quatre sorties sont programmées au cours de l'année pour chacune des classes. La première se fera entre le 14 et le 18 novembre, au cirque de Saint Même, accompagnée par un membre de l'association Cartusiana.

Chaque enseignant présente ensuite les projets spécifiques à leur classe :

- **CP et CP CE1 :**
 - projet sur les Incorruptibles --> les enfants découvrent une sélection de livres et votent pour élire l'ouvrage qu'ils ont préféré.
 - Les élèves iront à la bibliothèque 5 fois dans l'année.
 - Un cycle vélo sera fait, avec peut être un travail sur la sécurité routière si les enseignants obtiennent les panneaux de signalisation demandés à l'inspection.
 - Un cycle piscine a débuté avec 2 séances hebdomadaires (le mardi et le vendredi). 11 séances sont programmées pour cette séquence d'apprentissage, à la piscine de Coublevie.

- Une sortie au musée de Grenoble est programmée et sera accompagnée d'autres visites durant cette journée : atelier sur « L'espace et les illusions d'optique » à la casemate, spectacle « Le vilain petit canard ».

La classe de CP/CE1 poursuit également sa correspondance avec Djibouti.

- **MS/GS et PS/MS :**

Ces deux classes ont un projet autour de la danse. A partir d'un spectacle auquel les enfants assisteront, 10 séances de danse sont programmées. Ce spectacle rejoindra la sortie au musée (autour de la sculpture et de la forme).

Le spectacle pourra être filmé dans le cadre du projet d'école (arts).

La classe de MS/GS reprendra le cycle vélo après Pâques. Notons qu'un premier cycle vélo a eu lieu entre septembre et les vacances de la Toussaint.

Les MS/GS se rendent à la bibliothèque municipale : les enfants établissent, à partir des lectures, leur bibliothèque « idéale ».

Pour les PS/MS, ce sont les animateurs de la bibliothèque qui se déplacent à l'école et proposent aux enfants des livres, ainsi qu'une animation autour de ces livres.

Les PS/MS visiteront la caserne de pompiers d'Entre deux Guiers. Des activités seront liées à cette visite.

- **CE2/CM1 et CM1/CM2 :**

Suite à un test effectué dans le cadre du dispositif « Maîtrise de la lecture en CE2 », certains élèves ont été retenus afin de travailler sur la fluence de leur lecture. Ce dispositif sera généralisé aux CM1 et CM2.

Ces deux classes se rendront au musée de Grenoble. Les élèves de CE2/CM1 travaillent sur le thème du portrait, une première sortie au musée ayant eu lieu jeudi 3 novembre pour cette classe.

Les classes feront un cycle « Biathlon » : trois sorties à la journée sont prévues, ainsi qu'une compétition (demi-journée).

Comme les CP et CE1 de l'école, les enfants participent également au concours des Incorruptibles.

Dans le cadre de la rencontre école-collège, les élèves de CM1/CM2 participent à un rallye lecture qui sera mis sous forme de jeu le jour de la rencontre au collège.

Cette classe participe également au projet Phénoclim (étude sur la biodiversité et l'évolution du climat par des marqueurs identifiés) : les enfants surveillent 6 espèces d'arbres et envoient leurs observations au CREA qui étudie les effets du réchauffement climatique dans les Alpes. Ce projet est accompagné par le Parc de Chartreuse : un guide de moyenne-montagne est déjà intervenu à l'école pour présenter le projet et aider au choix des arbres. Une sortie complémentaire aura lieu le 10 novembre.

VII Travaux / équipement:

- **Remplacement du bungalow :**

La mairie souhaite remplacer le bungalow par une construction. Le processus est lancé et la phase administrative est à l'étude. Une demande de financement a été faite (subvention du conseil général). Ce projet est très complexe car l'école est située dans le périmètre des bâtiments des architectes de France. Cela impose des normes assez précises.

L'objectif est que le bâtiment soit réalisé pour la rentrée 2013

En attendant, les enseignants précisent que des travaux risquent de devoir être entrepris puisque le bungalow présente de nombreux dysfonctionnements (étanchéité, fermeture ...).

Mme Mollard précise qu'une demande a été faite au Conseil Général pour remplacer ce bungalow vieillissant par un plus récent, le temps que le nouveau bâtiment soit réalisé. Le Conseil Général a répondu par la négative à cette requête, précisant même que la durée de la location du bungalow est exceptionnelle car il aurait déjà du être récupéré par le Conseil Général. Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'ils avaient envoyé également un courrier au Conseil général et qu'ils ont obtenu la même réponse.

Mme Magar, enseignante dans cette classe, se demande combien de politiciens travaillent dans un préfabriqué ou accepteraient de le faire.

Mme Mollard précise qu'elle est tout à fait consciente de ces problèmes et que la mairie fait le nécessaire pour que le bungalow soit utilisable dans de bonnes conditions pour les enfants.

- Investissement du budget alloué par la mairie :

Dans le cadre du projet d'école, des appareils photo numérique et des enregistreurs MP3 seront achetés.

- Fiche travaux

M. Guigon présente la fiche de suivi de travaux, mise en place par M. Arsac, adjoint aux travaux. Celle-ci permet une meilleure programmation des travaux pour les services techniques. Les enseignants pourront aussi avoir un retour sur leurs demandes.

VIII Divers

- Opération « Un fruit par enfant et par semaine ». Chaque semaine, les enfants attendent avec impatience ce fruit. Il est généralement distribué le vendredi.
- Les évaluations de CM2 se feront en mai (elles se déroulaient auparavant en janvier).
- Rythmes scolaires.

M. Guigon présente les éléments à sa connaissance sur ce sujet, suite aux annonces de M. Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale, le 4 juillet dernier.

L'objectif est une réforme globale de ces rythmes pour la rentrée 2013.

L'amplitude journalière serait de 7 heures au moins, 8h30 pour ceux qui ne rentrent pas manger chez eux. Les horaires d'entrée et de sortie seraient fixes et réguliers (8h30-17h par exemple).

La durée totale des cours pourrait être limitée à 5h/jour, à laquelle on ajouterait deux heures d'accompagnement éducatif.

La semaine serait répartie sur 9 demi-journées (une de 3 heures le mercredi ou le samedi), la durée hebdomadaire d'enseignement étant limitée à 23 heures.

L'année scolaire comporterait 38 semaines d'écoles réparties en 5 périodes de 7 à 8 semaines.

Il y aurait 8 semaines de « petites » vacances et 6 semaines de vacances d'été.

Enfin, la France serait divisée en 3 zones pour toutes les vacances, sauf pour celles de Noël. (Plage commune à l'ensemble des zones entre le 13 juillet et le 16 août).

- Accompagnement des devoirs en garderie du soir

Les représentants de parents demandent si la mairie pense mettre en place un tel accompagnement.

Mme Mollard pense que cela est une bonne chose mais qu'il faut trouver le personnel qualifié et prêt à s'engager pour l'année pour le mettre en place. Les personnes contactées n'ont pas donné suite. L'idée n'est néanmoins pas abandonnée. Les représentants de parents demandent alors s'il ne serait pas possible de permettre aux élèves qui ont des devoirs de s'isoler dans la « petite garderie », surveillés par une des personnes de la garderie. Les enfants travailleraient de manière autonome. Il y aurait alors deux lieux : un lieu « ludique » et un lieu de travail.

Mme Mollard indique que cela semble possible. Une réponse définitive sur ce sujet sera apportée avant le prochain conseil d'école.

- Rappel de la procédure en cas d'absence d'un élève

Comme il est indiqué dans le règlement de l'école (paragraphe 2-2), les familles doivent prévenir l'école en cas d'absence de leur enfant **dans les plus brefs délais**. Un appel entre 8h30 et 9 heures est donc nécessaire. Cela permet à l'école de s'assurer que les parents, dont les enfants viennent seuls à l'école, sont au courant de l'absence de leur enfant et qu'il ne lui est donc rien arrivé sur le trajet de l'école.

Sans appel de la famille, une procédure de signalement est envisagée. Les enseignants précisent néanmoins que la plupart des absences est signalée par les parents.

En cas de retard, il est également rappelé que les enfants doivent être conduits dans leur classe et remis à l'enseignant en main propre.

- Pédibus

Le départ sera retardé afin d'avoir plus d'enfants. Mme Burille, « conductrice » du pédibus, ne pourra donc plus ouvrir le portail de l'école à 8h05. C'est l'enseignant de maternelle qui s'en chargera dorénavant.

- Ouverture du portail

Des parents ont fait remarquer que le portail n'était pas toujours ouvert à l'heure, des retards de 1 à 2 minutes ayant pu avoir lieu. Les enseignants seront dorénavant encore plus vigilants quant à l'heure d'ouverture (8h05 le matin et 13h20 l'après-midi).

- Agrément Jeunesse et Sport

La mairie n'a pas abandonné le projet d'un agrément « jeunesse et sport » pour le périscolaire, en partenariat avec l'association familles rurales, et est en attente de réponses de la part de cette association.

- Stationnement sur la place du 11 novembre

Le comportement de certains automobilistes sur la place devant l'école est regrettable et surtout dangereux. Des véhicules n'hésitent pas à stationner sur le passage piéton et mettent en danger l'ensemble des piétons.

Il est rappelé qu'il y a d'autres parkings, peu exploités, à proximité de l'école : parkings de la rue basse, de la Poste, de l'église, de la bibliothèque ou encore celui du gymnase.

La mairie a d'ailleurs fait passer une note à ce sujet dans les cahiers de liaison des enfants de l'école.

Les membres du Conseil d'école ne peuvent que demander aux usagers un respect de la signalisation, dans l'intérêt de la sécurité des enfants.